

Le mot du Président :



Chers adhérents (es) et habitants (es) de notre Quartier de Camplanier,

Au cours de cette année, nous avons obtenu l'exécution des travaux de voirie suivants :

- Goudronnage de l'impasse du mas Raynaud ;
- Goudronnage de l'impasse du Ranch ;
- Élargissement de la voie d'entrée dans Camplanier par la N106 avec un marquage T3 qui autorise un franchissement de la ligne sur la droite afin de sortir un peu plus en sécurité (merci à Monsieur Ruot de la DIRMED pour son aide).

Nous espérons obtenir le goudronnage d'autres Impasses par le service Voirie de la ville qui reste à l'écoute de nos demandes.

Notre section pétanque a repris du service avec une participation à la hauteur des deux terrains disponibles actuellement.

Comme pour notre ligne de bus, si la fréquentation augmente, nous obtiendrons d'autres aménagements.

Il ne tient qu'à nous...

Le dimanche 18 juin se tiendra notre vide grenier annuel, toujours aussi apprécié de nos participants comme de nos visiteurs.

Une petite nouveauté cette année avec l'installation d'une buvette !

Enfin, vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu d'activité et le bilan financier ainsi que les bilans de nos sections randonnée et yoga.

N'oubliez pas de retourner le bon de réservation que vous trouverez à la fin de ce journal pour réserver à un tarif privilégié votre repas de l'Assemblée Générale du vendredi 23 juin.

En espérant vous retrouver nombreux lors de notre AG, les membres du Conseil d'Administration et moi-même, vous souhaitons de passer un agréable été.

Les dates à retenir :

- **Dimanche 18 juin de 7h00 à 14h00 :**
- **Vendredi 23 juin à 18h00 :**
- **Dimanche 10 septembre** (horaire à venir) :

- Le Grand Vide-Grenier
- L'Assemblée Générale
- Le 10^{ème} Anniversaire de la Section «Rando»

La Section Pétanque :

Rappel : La section "Pétanque" du Comité de Quartier de Camplanier organise un rassemblement des boulistes du Quartier au Boulodrome du Bois des Espeisses :
Tous les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, à partir de 19h00.



Rapport d'activité

Rappel : Les statuts de notre Association fixent la période de référence du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Au cours de cette période de multiples rencontres se sont tenues avec les élus et les services techniques de la ville et du département avec les résultats suivant :

- Travaux réalisés par le financement du Conseil de Quartier

Garrigues Ouest :

- Création d'un piège à eaux pluviales au n°1320 (coût 5 000€);
- Rappel : le nettoyage et l'entretien de ces ouvrages restent à la charge des riverains ;
- Pose d'un radar pédagogique devant la boîte à livres ;
- Pose de 6 panneaux historiques (coût 12 690€) ;
- Pose d'un mât solaire et plantation de 5 arbres (coût 6 500€).

- Travaux en instance votés par le Conseil de Quartier Garrigues

Ouest :

- Installation d'une caméra de vidéosurveillance coté RN 106 ; (En attente d'un nouvel emplacement agréé par la DDTM)

- Travaux demandés au Conseil de Quartier des Garrigues Ouest :

- Marquage au sol du 1680 au 1770 du Chemin ;
- Goudronnage impasse du Caroubier (36.000€) ;
- Goudronnage impasse Léonard (67.500€) ;
- Goudronnage du Chemin au niveau du 1278 (19.500€) ;
- Goudronnage du fond de l'impasse des 2 Colonnes ;
- Suppression des têtes de rocher chemin piétonnier face au 175 du Chemin ;
- Caméra sur l'aire de jeux impasse de la Grotte.

- Travaux réalisés par le service Voirie de la Ville :

- Goudronnage de l'impasse du mas Raynaud (21.250€)
- Goudronnage de l'impasse du Ranch (10.000€)
- Aménagement d'un tourne-à-droite passage des Pinèdes (21 600€)

- Demandes formulées à Nîmes Métropole :

- Raccordement au tout à l'égout des 34 habitations situées entre l'impasse Léonard et la RN 106.

Le sondage qui a été exigé montre que sur 34 Riverains, 17 sont pour, 5 sont Contre et 12 attendent de connaître le coût de cette opération.

La lettre adressée le 30 janvier 2023 à «cellule.pollution@nîmes-metropole.fr» n'a pas encore reçu de réponse.

- Augmentation du passage des taxis à la demande. Devant l'augmentation démographique de notre quartier, nous avons obtenu cet accroissement, à l'essai. Pour pérenniser ce service, nous incitons vivement les habitants à l'utiliser en nombre. Les nouveaux horaires sont affichés aux arrêts de bus et visibles sur le site : www.camplanier.org.
- Nettoyage du cadereau.

- Travaux réalisés par la DDTM :

- Un dégagement de décélération et un marquage au sol normalisé T3 pour accéder dans Camplanier est en cours de réalisation dans le cadre de la réfection de la chaussée de la trémie de Castanet au pont du Paratonnerre,

Demandes de subvention :

- Conseil Départemental : 400€
- Mairie de Nîmes : 800€

Ont eu lieu :

Le Vide-greniers le 26 juin 2022 ;
La Fête Halloween le 31 octobre 2022 ;
Le Grand Loto le 15 janvier 2022 ;
La chasse aux œufs le 08/05/2023,
La Fête des voisins sur 5 secteurs le 19/05/2023,

Sont planifiés :

Le 18 juin, le Vide-greniers ;
Le 10 septembre; le 10ème Anniversaire de la section Rando ;

Au cours de l'année 2024 :

le 70ème Anniversaire du Comité de Quartier de Camplanier.

Rando Camplanier 2022-2023

La dixième année d'existence de notre section de randonnée a été perturbée par l'absence de son organisateur et accompagnateur Jean-Pierre, pour raison de maladie.

Malgré ce, les 15 randonnées prévues ont pu se dérouler mais sous un autre mode, pour une question de responsabilité.

Quelques marcheurs ont participé à une « formation » organisée par Jean-Pierre et l'activité a pu ainsi avoir lieu.

A partir de l'expérience de l'année écoulée, le programme de la saison prochaine sera révisé. En effet, nous avons noté des absences liées à des problèmes de santé et à l'âge des participants. Les randonnées seront donc un peu plus courtes avec un dénivelé moins important.

Nous avons aussi à déplorer le décès de Jean- Paul Scrocco, grandement investi dans la section.

Pour ce qui est des chiffres, 210 kilomètres ont été parcourus, 3025 mètres de positif et autant de négatif gravis soit 65 heures de marche. L'effectif moyen a été de 14 marcheurs et nous avons enregistré 3 nouveaux randonneurs. Enfin l'activité aura coûté 62€ à celle ou celui qui aura participé à toutes les sorties.

Un séjour de 4 jours à Alzon en gîte a rassemblé 19 personnes et le séjour en Ariège qui se déroulera du 3 au 10 juin regroupera 15 randonneurs.

Notez qu'une journée se déroulera le 10 septembre prochain, afin de fêter comme il se doit les 10 ans de la section « Rando Camplanier » du Comité, mais nous aurons l'occasion d'en reparler...

Bilan financier – Exercice 2022/2023



Solde du compte courant au 31.05.2022	360,02 €
Solde du compte livret association au 31.05.2022	6 597,25 €

Dépenses		Recettes	
Repas AG - Juillet 2022	1024,80€	Repas AG	866,36€
Evénements familiaux du quartier (décès)	120,00€	Adhésions	1 456,00€
Site internet (Site - Basicompta)	205,00€		
Journal	821,31€	Subvention CG	400,00€
Bureau convivialité	383,99€		
Assurance quartier	242,00€	Subvention Mairie	800,00€
Rando-pharmacie-cartes	125,40€		
Fete alloween	122,44€		
Section Yoga	105,50€		
Vide-greniers	3,99€	Vide-greniers	200,00€
Inauguration plaques historiques	172,00€		
Fêtes des voisins	19,39€		
Fêtes printemps (Pâques)	121,34€	Interets livret	5,99€
Loto	1 468,19€	Loto	1207,00€
Total	4 935,35€	Total	4 935,35€

Solde du compte courant au 15.05.2023	641,30€	Michel Weber
Solde du compte livret association au 15.05.2023	6 359,34 €	Trésorier

UNE ANNÉE YOGI à BONNE ALLURE

Le mercredi 28 juin 2023 marquera la fin de la saison YOGI du Comité de Camplanier. La quatrième saison... pour rappel.

Débutée le 8 septembre 2022, elle s'est articulée autour de 13 séquences posturales, chaque séquence étant pratiquée sur trois semaines consécutives.

Les yogis auront découvert plus de 70 postures (certaines réalisées deux, voire trois fois) spécialement choisies selon les objectifs poursuivis : « libérez les hanches » « des torsions à foison » « le pied, cet inconnu » « dos et colonne vertébrale »...

Et aussi, la respiration, à travers la pratique de diverses techniques respiratoires.

Vingt au départ, avec trois abandons, le groupe s'est structuré rapidement autour de 17 pratiquants assidus ; ainsi le groupe est homogène, stable, ce qui favorise une bonne pratique.

La salle de la Cigale, gracieusement mise à la disposition du Comité de quartier, les mercredis de 14 h 30 à 16 h offre un cadre idéal. Le mercredi les classes sont en congé, ainsi nous n'empiétons pas sur la vie scolaire.

Les mois de mai et juin sont consacrés à l'approfondissement des techniques respiratoires : PRANAYAMA ; et à la découverte de la GESTIQUE où postures glissées, une spécificité du Hatha Yoga.

Le groupe est partant pour une nouvelle année. Des « devoirs de vacances » sont toujours possibles pour reprendre d'un bon pied. Chacun des pratiquants peut s'appuyer sur les 13 fiches descriptives des postures, fil conducteur de la pratique en autonomie.

Pour terminer, s'il ne fallait en garder qu'une, ce serait LA SPIRALE (connue aussi sous le terme « torsion »).

- Assis, jambes allongées, bassin bien au sol ;
- Plier la jambe droite ;
- Placer le pied droit à plat à l'extérieur du genou gauche ;
- Bras droit soutient le buste bien droit, épaules souples ;
- Faire pivoter le buste sur expiration ;
- Le bras gauche exerce une pression sur le genou plié pour accentuer la rotation.
- Faire 5 respirations et chaque fois accentuer la rotation.



Conformément aux statuts de l'Association du Comité de Quartier de Camplanier, tous les Administrateurs, y compris les membres élus du Bureau, sont réputés démissionnaires au 31 mai de chaque année.

Cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau Conseil d'Administration et vaut pour information légale sans qu'il soit besoin d'avoir recours à la voie postale personnalisée.

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et du coupon ci-dessous devront parvenir avant le :
16 Juin 2023 - Minuit

- Par mail à : pdt-comite.camplanier@hmail.com ;

- Par courrier à : Monsieur Mathieu Salin 1278 B Chemin de Camplanier 30900 Nîmes ;

Cette obligation vaut également pour tous les membres sortants.

Acte de Candidature au Poste d'Administrateur du Comité de Quartier de Camplanier :

Je soussigné : :NOM.....PRÉNOM.....

ai le plaisir de vous annoncer que je me porte candidat au Conseil d'Administration de notre Association. Conformément aux Statuts, je certifie être en règle de ma cotisation pour l'année 2022/2023 et joins à la présente le montant de ma cotisation pour l'année 2023/2024.

Adresse.....Adresse Mail.....

Signature :

Ci-joint, ma lettre de motivation accompagnée d'un chèque de€ représentant le montant de ma cotisation 2023/2024.

Bulletin d'Adhésion :

Nous vous invitons à prendre ou à renouveler votre adhésion en renvoyant ce papillon accompagné de votre règlement à :

Michel Weber 145 Impasse Léonard 30900 NÎMES - Trésorier.
Martine Berteloite 1278 chemin Camplanier 30900 NÎMES - Trésorière Adjointe.

NOM.....PRÉNOM.....

Adresse.....Adresse Mail.....

Signature.....

Ci-joint, un chèque libellé à l'ordre du Comité de Quartier de Camplanier . 10€ minimum par famille et sans maximum...

Contribution au Repas de l'Assemblée Générale - Tarif préférentiel :

Nous vous invitons à retenir votre présence au repas «Gardiane» de l'Assemblée Général et à profiter d'un tarif préférentiel en renvoyant dès maintenant ce papillon accompagné de votre règlement à :

Le Trésorier : Michel Weber 145 Impasse Léonard 30900 NÎMES.
La Trésorière Adjointe : Martine Berteloite 1278 chemin Camplanier 30900 NÎMES.

NOM.....PRÉNOM.....

Prix du repas en réservation au tarif préférentiel de : 15€/Adultes et 10€/Enfants - Nombre de repas adulte :

Nombre de repas enfants : Soit la somme de :€

Adresse Mail.....Signature :

Ci-joint, un chèque libellé à l'ordre du Comité de Quartier de Camplanier .